

Accueil des migrants à Saint-Brévin-les-Pins, le préfet appelle à l'apaisement

Un migrant dans la « jungle » de Calais, le 26 septembre 2016. / Denis Charlet/AFP

La commune de Saint-Brévin, aux longues plages de sable fin, vit ces dernières semaines une agitation inhabituelle. En cause : l'installation d'un centre d'accueil et d'orientation (CAO) pour des migrants issus du démantèlement de la « jungle » de Calais.

La semaine dernière, une double manifestation a opposé, dans les rues de la ville, environ 200 partisans et opposants à l'arrivée de ces personnes ayant fui des pays comme la Syrie, l'Irak, l'Afghanistan, le Soudan ou l'Érythrée.

La tension est montée d'un cran mardi dernier avec des tirs de fusil contre le bâtiment destiné à accueillir ces personnes. Il s'agit d'un centre de vacances appartenant à l'entreprise EDF, qui a signé une convention avec l'État pour prêter ces lieux durant quelques mois.

Mise au point du préfet

La vocation des CAO est en effet d'accueillir des migrants pour une période limitée (7 mois en moyenne) afin de « réfléchir à leur situation personnelle et éventuellement déposer une demande d'asile en France », a détaillé vendredi 7 octobre le préfet de région et de Loire-Atlantique Henri-Michel Comet. Ils sont étroitement accompagnés par une association qui veille à leur santé, leur état psychologique et leur situation administrative.

Dans les 4 autres CAO du département, 129 migrants ont déjà bénéficié de ce dispositif et 55 d'entre eux y sont toujours hébergés. « Environ 80 % de ces personnes décident de faire une demande d'asile et les trois quarts l'obtiennent », poursuit le préfet, indiquant que les autres sont alors invités à quitter le territoire. « Tout cela se fait de manière ordonnée et apaisée, poursuit-il. Nous travaillons actuellement sur d'autres lieux d'accueil et cela ne pose aucune difficulté ».

« Les gens ont besoin d'être rassurés »

Sauf qu'à Saint-Brévin, qui compte 13 000 habitants l'hiver et trois à quatre fois plus l'été, cette installation fait des vagues. « *La manifestation des opposants n'a réuni que 150 personnes, soit 1 % des habitants*, précise son maire (divers droite) Yannick Haury. *Quand je vais chercher mon pain le matin, les gens ne m'interpellent pas dans la rue sur ce sujet. Mais ils ont besoin d'être rassurés »*.

> À (e) lire : Comment faire accepter l'accueil des migrants

L'édile, à qui l'installation du CAO dans sa commune a été imposée par l'État, n'a pas apprécié la « *méthode* » utilisée par la préfecture. Mais ces derniers jours, des négociations ont permis de renouer le dialogue : le centre n'accueillera pas plus de 50 migrants (personnes seules et familles), l'association qui les prendra en charge est bien connue dans la ville (Trajet, qui œuvre déjà sur place auprès des personnes en précarité) et le centre de vacances d'EDF rouvrira ses portes pour la saison estivale. Le préfet ajoute qu'un gardiennage du site aura lieu la nuit et que des forces de gendarmerie « *seront en vigilance soutenue sur la voie publique* », comme pour les autres centres.

Appel à l'apaisement

Le maire, qui estime que la préfecture a répondu à ses questions, « *persiste à penser qu'un CAO en plein cœur d'une station balnéaire n'est pas adapté pour répondre aux besoins des personnes* ». Le préfet lui, appelle à l'apaisement et à la mesure. « *Ce n'est même pas de la solidarité mais une once d'humanité pour ces 50 personnes qui ont vécu des choses très difficiles* », conclut-il, rappelant que d'autres citoyens de Saint-Brévin se mobilisent, eux, en faveur de l'accueil de ces migrants.

Florence Pagneux (à Nantes)